

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 25 février 2021 à 10h00 par  
vidéoconférence.

**Sont présents**

Mme Valérie Plante, présidente

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| M. Marc Demers        | M. Robert Beaudry    |
| M. Pierre Brodeur     | M. Pierre Charron    |
| M. Yves Corriveau     | M. Martin Damphousse |
| Mme Chantal Deschamps | Mme Sterling Downey  |
| Mme Aline Dib         | M. Benoit Dorais     |
| Mme Marianne Giguère  | M. François Limoges  |
| M. Yannick Langlois   | M. Beny Masella      |
| M. Normand Marinacci  | Mme Lise Michaud     |
| M. Jérôme Normand     | M. Sylvain Ouellet   |
| Mme Sylvie Parent     | M. Richard Perreault |
| M. Guy Pilon          | Mme Magda Popeanu    |
| M. Giovanni Rapanà    | M. Edgar Rouleau     |
| M. Guillaume Tremblay | Mme Maya Vodanovic   |
| Mme Martin Murray     |                      |

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la  
communauté, M. Tim Seah et la secrétaire suppléante, Me Guylaine  
Morissette, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 18 février 2021.

---

L'assemblée est déclarée ouverte par la présidente à 10h00.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

**PRÉSENTATIONS**

- Site Internet « Crues Grand Montréal »
  - Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires
  - Suivi du PMAD
- 

**DÉPOT D'UN ACTE DE NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

- Résolution CG20 0717 du Conseil d'agglomération de la Ville de  
Montréal nommant madame Caroline Bourgeois en remplacement  
de madame Suzie Miron – 17 décembre 2020 ;
- Résolution CG21 0057 du Conseil d'agglomération de la Ville de  
Montréal nommant madame Marianne Giguère en remplacement  
de madame Caroline Bourgeois – 28 janvier 2021.



CC21-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

---

CC21-002 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2020

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du budget tenue le 3 décembre.

---

CC21-003 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 3 DÉCEMBRE 2020

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue le 3 décembre.

---

CC21-004 PROGRAMME DE FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN DES PROJETS MUNICIPAUX DE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES HABITATIONS DE PLUS DE HUIT LOGEMENTS

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE21-021 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu

- D'adopter le Programme de financement métropolitain des projets municipaux de collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements, ci-joint ;
  - D'approprier une somme de trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) à même les disponibilités non autrement appropriées du Fonds de développement métropolitain à ce programme ;
  - D'autoriser le directeur général à approuver les projets, à fixer le montant de l'aide financière en conformité avec le Programme de financement métropolitain des projets municipaux de collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements et à signer une entente de financement avec les administrations bénéficiaires.
-



CC21-005

PPCAF: PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE  
FONCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro  
CE21-017 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu que le conseil adopte le Règlement 2021-86 modifiant le  
règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance  
de l'assiette foncière afin d'ajuster les taux pour l'année 2021  
conformément aux prévisions budgétaires adoptées par le Conseil le  
3 décembre 2020, ce règlement est joint à la présente résolution pour en  
faire partie intégrante.

---

CC21-006

MODIFICATION DU TERME D'EMPRUNT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 2013-58

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro  
CE21-017 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu :

- D'adopter le projet de règlement 2021-87 modifiant le  
règlement d'emprunt numéro 2013-58 décrétant un emprunt  
de trente-trois millions sept cent vingt-cinq mille dollars  
(33 725 000\$) afin de financer la contribution de la  
Communauté prévue aux *Programme d'aide financière pour  
les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte  
et bleue sur le territoire métropolitain* ainsi qu'au *Programme  
d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier  
cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire* adoptés  
par le Conseil ;
  - De soumettre ce règlement à la ministre des Affaires  
municipales et de l'Habitation pour approbation.
- 

CC21-007

MODIFICATION DU TERME D'EMPRUNT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 2016-67

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro  
CE21-017 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu :

- D'adopter le projet de règlement 2021-88 modifiant le  
règlement d'emprunt numéro 2016-67 décrétant un emprunt  
de quinze millions de dollars (15 000 000\$) afin de financer la  
contribution de la Communauté prévue au *Programme d'aide  
financière pour les projets contribuant à la mise en place de  
la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* adopté  
par le Conseil ;



- De soumettre ce règlement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation.
- 

CC21-008

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-89 POUR FINANCER LES PROJETS DANS LE CADRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE PHASES I ET II

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE21-016 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu :

- D'adopter règlement 2021-89 ci-joint décrétant un emprunt de cinquante-cinq millions de dollars (55 000 000 \$) afin de financer la contribution de la Communauté prévue aux *Programmes d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* phases I et II adopté par le Conseil ;
  - De soumettre ce règlement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation.
- 

CC21-009

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030 DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Vu la recommandation numéro CTR 21-08 de la commission du transport adoptée à sa séance du 12 janvier 2021 CTR et celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE21-022 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le programme des immobilisations 2021-2030 de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

---

CC21-010

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030 DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Vu la recommandation numéro CTR 21-07 de la commission du transport adoptée à sa séance du 12 janvier 2021 CTR et celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE21-023 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le programme des immobilisations 2021-2030 du Réseau de transport métropolitain (exo).

---



CC21-011 PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030 DE LA SOCIÉTÉ DE  
TRANSPORT DE MONTRÉAL – VOLET MÉTRO

Vu la recommandation numéro CTR 21-09 de la commission du transport adoptée à sa séance du 12 janvier 2021 CTR et celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE21-024 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le volet métro du programme des immobilisations 2021-2030 de la Société de transport de Montréal.

---

CC21-012 RAPPORT 2020 CONCERNANT L'APPLICATION DU « RÈGLEMENT  
NUMÉRO 2019 - 77 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE » DE LA  
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE21-026 adoptée à sa séance du 28 janvier 2021,

Il est résolu de prendre acte du Rapport 2020 concernant l'application du « Règlement numéro 2019 - 77 sur la gestion contractuelle » de la Communauté métropolitaine de Montréal et d'autoriser son dépôt au Conseil.

---

CC21-013 ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE  
EN 2020

Il est résolu de prendre acte du tableau des activités des commissions permanentes et du comité consultatif agricole pour l'année 2020 et d'en autoriser le dépôt au Conseil.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les résolutions CC21-001 à CC21-013 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

---

Tim Seah  
Secrétaire

## ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 25 février 2021

Période de questions des citoyens

| <b>NOM</b>  | <b>SUJET DE L'INTERVENTION</b>   |
|---|--|
| Mme Catherine Vallée et Mme Jasmine Lail<br>de Coalition Terrains de golf en transition | Consultations publiques en matière d'aménagement et<br>d'urbanisme.                              |
| Mme Catherine Vallée et Mme Jasmine Lail<br>de Coalition Terrains de golf en transition | Construction sur les terrains de golf.   |
| M. Lucien Pigeon, citoyen   | Le capitalisme.  |
| M. Luc Cousineau, citoyen   | Projet de règlement 167-24 de la MRC de Vaudreuil-<br>Soulanges.                                 |
| M. Bruce Walker, citoyen  | Voyages à l'extérieur du Québec entre le 1 <sup>er</sup><br>décembre 2020 et le 31 janvier 2021. |